



COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

Nos forêts tiennent bon

L'état des forêts préoccupe de plus en plus les citoyens, ceux de Val-de-Travers compris. Petit point de situation locale au sortir d'une année particulièrement chaude.

Depuis l'été dernier, les médias ont abondamment parlé de l'état des forêts. Ces reflets sont le constat d'arbres qui souffrent en raison d'étés chauds et secs, enregistrant un fort déficit hydrique pendant la période de végétation.

Les conséquences de ces événements climatiques pour les forêts sont frappantes et alarmantes par endroits. Certaines régions enregistrent une importante proportion d'arbres qui sèchent, hêtres en tête, épicéas, sapins blancs et érables n'étant pas épargnés. D'abord affaiblis, ils deviennent des proies vulnérables pour différentes attaques d'insectes et de maladies.

Quid du Val-de-Travers ?

Les conditions locales permettent encore une bonne et saine croissance des arbres au Val-de-Travers. Une température un peu plus fraîche qu'ailleurs, ainsi qu'une pluviométrie légèrement supérieure sont des conditions davantage profitables à la croissance des arbres. Mieux alimentés, ils sont ainsi suffisamment

forts pour ne pas subir d'attaques de nuisibles. La sylviculture jardinée pratiquée au Val-de-Travers renforce aussi la vitalité de nos boisés.

En conséquence, la proportion d'arbres touchés au Val-de-Travers est beaucoup plus faible que dans les autres régions du canton. Certains arbres atteints mais isolés sont laissés sur pied, afin qu'ils accomplissent leur cycle biologique complet jusqu'à la décrépitude finale ; cette pratique augmente ainsi la biodiversité. Lorsqu'il s'agit de groupes d'arbres atteints, les forestiers essaient de valoriser une partie du tronc en différents produits (charpente, planches, carrelats...), le reste de l'arbre, branches comprises, étant transformé en énergie dans le réseau de chauffage à distance de Couvet. Ainsi, que l'arbre soit laissé sur place ou exploité, rien n'est perdu et il a toujours une seconde vie.

Reste que si nos forêts se portent bien, elles évolueront elles aussi en fonction du climat, avec des conséquences qu'il reste difficile de mesurer aujourd'hui.

ANNONCES

Séance du Conseil général

La prochaine séance du Conseil général de Val-de-Travers se tiendra le **Lundi 16 décembre 2019, à 19 h 30, à la salle Fleurisia, à Fleurier** avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Lettres et pétitions
3. Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2019
4. Rapport intermédiaire d'information relatif à la redynamisation du CSR
5. Réponse à la Motion du groupe PS : « Etat du patrimoine immobilier de la commune »
6. Budget 2020
7. Arrêté relatif à l'impôt foncier
8. Arrêté relatif au taux de couverture du financement de la taxe déchets par l'impôt
9. Communications du Conseil communal
10. Interpellations et questions

L'ordre du jour ainsi que les rapports sont disponibles sur notre site Internet www.val-de-travers.ch. **Venez nombreux : les séances sont publiques !**

A la recherche d'un emploi ?

Le Conseil communal met au concours, pour le service socio-éducatif du cercle scolaire du Val-de-Travers, un ou plusieurs postes de conseiller socio-pédagogique (H/F) entre 30% et 90%. Délai de postulation : 13 décembre 2019. Vous trouverez l'intégralité des détails de cette offre sur notre site : www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi.



L'histoire de votre musée - Le MRVT c'est aussi une petite dizaine d'événements chaque année depuis 2017 (23/24)

© MRVT



Echo des autorités

Présentation du projet d'extension de Longereuse

Les 17 projets d'architecture du concours pour l'extension du collège de Longereuse seront présentés au public les :

vendredi 6 décembre 2019 de 16 h à 19 h, samedi 7 et dimanche 8 décembre 2019 de 16 h à 18 h au collège de Longereuse à Fleurier

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet www.val-de-travers.ch/page/concours-darchitecture

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires de fin d'année des services communaux

Les dicastères et services suivants seront fermés entre les fêtes :

du 19 décembre 2019 à 12 h au 4 janvier 2020

> **Archives**, Rue des Moulins 4, 2108 Couvet (☎ 032 886 43 17)

du 20 décembre 2019 à 12 h au 3 janvier 2020 :

> **Jeunesse et enseignement**, Rue des Collèges 3, 2108 Couvet, (☎ 032 886 43 50)

du 20 décembre 2019 à 15 h au 3 janvier 2020 :

> **Ecole Jean-Jacques Rousseau**, Place Longereuse, 2114 Fleurier (☎ 032 886 44 25)

du 23 décembre 2019 au 3 janvier 2020 :

> **Bibliothèque communale**, Rue du Pasquier 11, 2114 Fleurier (☎ 032 861 30 78)

> **Centrale de réservations**, Clos-Pury 15, 2108 Couvet (☎ 032 889 42 70)

> **Contrôle des habitants**, Rue du Temple 8, 2114 Fleurier (☎ 032 886 43 00)

> **Chancellerie**, Rue du Temple 8, 2114 Fleurier (☎ 032 886 43 90)

> **Economie, finances et cohésion sociale**, Rue des Collèges 2, 2108 Couvet (☎ 032 886 43 60)

> **Guichet social régional Val-de-Travers**, Service d'action sociale et agence AVS-AI, Rue des Collèges 2, 2108 Couvet (☎ 032 886 44 00)

> **Infrastructures** (service des bâtiments, travaux publics, déchets et service des eaux), Rue des Moulins 28, 2114 Fleurier (☎ 032 886 43 55). Le guichet sera fermé. Les services techniques seront de piquet durant la période des Fêtes.

> **Sécurité publique**, Grand-Rue 38, 2108 Couvet (☎ 032 886 43 40)

> **Service des ressources humaines**, Rue du Temple 8, 2114 Fleurier (☎ 032 886 43 20)

> **Service forestier**

> **Structures d'accueil communales**, Fleurier, Couvet et Môtiers

> **Territoire** (urbanisme), **sports et culture**, Grand-Rue 38, 2108 Couvet (☎ 032 886 43 77)

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année.

EN BREF

Des sapins publics et privés

Habituellement, les sapins de Noël de village sont issus des forêts communales. Ils sont prélevés aux abords des chemins forestiers pour bénéficier d'une couronne la plus équilibrée possible et pour être à portée de grue du camion. Parfois, et comme c'est le cas cette année, des particuliers offrent à la commune un sapin, pour autant que celui-ci remplisse les conditions ci-dessus, chacun trouvant son compte dans cette opération. Que ceux-ci soient ici chaleureusement remerciés !

LE VAL-DE-TRAVERS
qualités naturelles